

Paris, le 25 juillet 2024

Vivendi : forte progression des résultats opérationnels au premier semestre 2024

- **Un chiffre d'affaires de 9,052 milliards d'euros, en croissance organique de 5,8 % par rapport au premier semestre 2023, portée par les excellentes performances de Lagardère et Groupe Canal+**
- **Un résultat opérationnel ajusté (EBITA) de 619 millions d'euros (+39,3 % par rapport au premier semestre 2023) grâce notamment à la consolidation de Lagardère et à la hausse de Havas. A taux de change et périmètre comparables, l'EBITA progresse de 13,5 %.**
- **Un résultat net ajusté de 329 millions d'euros**
- **Un résultat net part du groupe de 159 millions d'euros**
- **Point d'étape sur le projet de scission du Groupe**

Yannick Bolloré, Président du Conseil de surveillance de Vivendi, a déclaré : « Nous présentons des résultats semestriels en forte progression, portés par nos trois principaux métiers qui contribuent à une croissance organique du chiffre d'affaires proche de 6 % et du résultat opérationnel ajusté de 13,5 %.

Le Conseil de surveillance tient à remercier le travail effectué par toutes les équipes du Groupe. Elles ont su mener de front l'excellence opérationnelle des affaires courantes auprès des entités et l'étude du projet de scission de Vivendi présenté cette semaine aux instances représentatives du personnel concernées. S'il devait être mené à son terme, ce projet, créateur de valeur et profondément transformateur, offrirait des perspectives enthousiasmantes à l'ensemble de nos parties prenantes. »

Arnaud de Puyfontaine, Président du Directoire de Vivendi, a ajouté : « Nos différents métiers ont démontré leur dynamisme, tant en termes de croissance interne qu'externe, la force de leurs modèles économiques respectifs et leur capacité à se transformer et à s'adapter à leur environnement et aux attentes de leurs clients.

Canal+ a lancé une offre publique d'achat sur le leader africain de la télévision, MultiChoice Group, et est monté en puissance dans le capital des opérateurs Viaplay et Viu, confortant ses positions internationales.

Lagardère a réalisé une croissance à deux chiffres de son activité, portée par une très forte progression dans le Travel Retail et de solides performances dans l'édition. Havas poursuit sa dynamique, renforcée par son nouveau plan stratégique, présenté en juin, qui s'appuie sur un système d'exploitation à la pointe de la technologie et de l'intelligence artificielle. Prisma Media continue de développer son pôle luxe et art de vivre avec l'acquisition des magazines Ideat et The Good Life, et le lancement prochain d'Harper's Bazaar Intérieurs, première extension de la marque en France. Gameloft suit sa stratégie de présence sur toutes les plateformes : la sortie début juillet de Disney Speedstorm sur mobile après son lancement sur PC et consoles et celle d'Asphalt Legends Unite, désormais disponible sur toutes les plateformes PC, console et mobile, sont de nouveaux exemples de l'accélération de cette diversification. »

Nos différentes entités ont toutes consolidé leur leadership au cours des derniers mois. Fort de ces réalisations, nous envisageons le reste de l'année avec confiance. »

➤ **Analyse des résultats**

Ce communiqué présente des résultats condensés du premier semestre 2024, non audités, établis selon les normes IFRS, arrêtés par le Directoire de Vivendi du 24 juillet 2024, examinés par le Comité d'audit du 24 juillet 2024 et par le Conseil de surveillance du 25 juillet 2024.

Au premier semestre 2024, **le chiffre d'affaires** de Vivendi s'élève à 9 052 millions d'euros, en augmentation de 92,7 % par rapport au premier semestre 2023. Cette variation comprend principalement l'incidence de la consolidation de Lagardère¹ (+4 193 millions d'euros). Elle reflète aussi les progressions de Groupe Canal+ (+4,6 %) et de Havas (+3,6 %). A taux de change et périmètre constants, le chiffre d'affaires progresse de 5,8 % par rapport au premier semestre 2023 grâce à la performance de Lagardère (+10,1 %) et de Groupe Canal+ (+3,2 %) tandis que Havas affiche une légère hausse.

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires de Vivendi s'élève à 4 777 millions d'euros, en augmentation de 98,4 % par rapport au deuxième trimestre 2023. Cette variation comprend principalement l'incidence de la consolidation de Lagardère¹ (+2 310 millions d'euros). Elle reflète aussi les progressions de Groupe Canal+ (+5 %) et de Havas (+1,4 %). A taux de change et périmètre constants, le chiffre d'affaires progresse de 6,1 % par rapport au deuxième trimestre 2023, principalement grâce à la performance de Lagardère (+11,1 %) et de Groupe Canal+ (+3,7 %).

Au premier semestre 2024, **le résultat opérationnel ajusté (EBITA)** s'élève à 619 millions d'euros, en augmentation de 175 millions d'euros (+39,3 %) par rapport au premier semestre 2023. A taux de change et périmètre constants, l'EBITA augmente de 13,5 %.

- La contribution des métiers du groupe à l'EBITA s'élève à 571 millions d'euros au premier semestre 2024, en augmentation de 50,5 %. Cette hausse résulte principalement de la consolidation de Lagardère¹ et de la progression de Havas. À taux de change et périmètre constants, la contribution des métiers du groupe à l'EBITA augmente de 12,7 % au premier semestre 2024. Cette évolution reflète principalement la progression de Lagardère (+65,2 %).
- La quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence opérationnelles en provenance d'Universal Music Group (UMG) représente 48 millions d'euros, contre 39 millions d'euros au premier semestre 2023. Pour rappel, au premier semestre 2023, l'EBITA comprenait la

¹ A la suite de la prise de contrôle de Lagardère par Vivendi en date du 21 novembre 2023, Lagardère est consolidé par intégration globale depuis le 1er décembre 2023.

quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence opérationnelles en provenance de Lagardère¹ pour 26 millions d'euros.

Au premier semestre 2024, **le coût du financement** est une charge de -38 millions d'euros, contre un produit de 15 millions d'euros sur le premier semestre 2023. Outre l'incidence de la consolidation de Lagardère sur l'augmentation de l'encours moyen des emprunts (5,0 milliards d'euros, contre 3,6 milliards d'euros sur le premier semestre 2023), cette évolution reflète la hausse du taux moyen des emprunts à 2,62 % (contre 0,87 % sur le premier semestre 2023).

Au premier semestre 2024, **les produits perçus des investissements financiers** s'élèvent à 68 millions d'euros, contre 67 millions d'euros au premier semestre 2023. Ces montants comprennent essentiellement les dividendes de Banijay Group (ex FL Entertainment) pour 29 millions d'euros, de MediaForEurope pour 28 millions d'euros et de Telefonica pour 9 millions d'euros (ces montants respectifs sont inchangés par rapport au premier semestre 2023).

Au premier semestre 2024, **les autres charges et produits financiers** sont une charge nette de 40 millions d'euros, contre -56 millions d'euros au premier semestre 2023, soit une évolution favorable de 16 millions d'euros. Ils comprennent notamment la plus-value de cession liée à la vente en juin 2024 des activités de festivals et de billetterie à l'international (+106 millions d'euros), ainsi que les charges d'intérêts sur obligations locatives (-62 millions d'euros, contre -9 millions d'euros au premier semestre 2023), principalement liées aux contrats de concession chez Lagardère (-46 millions d'euros).

Au premier semestre 2024, **l'impôt dans le résultat net ajusté** est une charge nette de 183 millions d'euros (contre 119 millions d'euros au premier semestre 2023), qui comprend notamment l'incidence de la consolidation de Lagardère (-66 millions d'euros). Le taux effectif de l'impôt dans le résultat net ajusté s'établit à 30,5 %, contre 25,9 % au premier semestre 2023.

Au premier semestre 2024, **le résultat net ajusté** est un bénéfice de 329 millions d'euros (0,32 euro par action de base), contre 324 millions d'euros au premier semestre 2023 (0,32 euro par action de base).

Au premier semestre 2024, **le résultat net, part du groupe** est un bénéfice de 159 millions d'euros (0,16 euro par action de base), contre un bénéfice de 174 millions d'euros au premier semestre 2023 (0,17 euro par action de base). Ce montant résulte de la progression de l'EBITA (+175 millions d'euros), la plus-value de cession liée à la vente en juin 2024 des activités de festivals et de billetterie à l'international (+106 millions d'euros), les conséquences financières de l'accord transactionnel conclu le 28 juin 2024 avec des investisseurs institutionnels (-95 millions d'euros, cf. communiqué de presse du 1^{er} juillet 2024), la hausse des amortissements et dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises (-99 millions d'euros), la progression du coût du financement (-53 millions d'euros) et les charges d'intérêts sur obligations locatives (-53 millions d'euros).

➤ **Liquidités**

Au 30 juin 2024, l'endettement financier net de Vivendi s'élève à 3,880 milliards d'euros, contre un endettement financier net de 2,839 milliards d'euros au 31 décembre 2023. Cette augmentation reflète principalement les investissements réalisés au cours du premier semestre 2024 (848 millions d'euros, notamment chez Groupe Canal+), ainsi que le paiement du dividende aux actionnaires de Vivendi

(254 millions d'euros) et le programme de rachat d'actions (155 millions d'euros), partiellement compensés par la cession des activités de billetterie à l'international et du spectacle vivant (284 millions d'euros).

Vivendi dispose par ailleurs de capacités de financement importantes. Au 30 juin 2024, les lignes de crédit confirmées du Groupe étaient disponibles à hauteur de 2,9 milliards d'euros et ses fonds propres consolidés s'élevaient à 17,8 milliards d'euros.

➤ **Point sur l'étude de faisabilité du projet de scission**

Le 22 juillet 2024, le Directoire de Vivendi a présenté au Conseil de surveillance l'état d'avancement de l'étude de faisabilité du projet de scission annoncée le 13 décembre 2023 (cf. le communiqué de presse du 22 juillet 2024). L'étude menée a démontré la faisabilité de ce projet dans des conditions satisfaisantes. Elle a notamment identifié les places boursières les plus appropriées pour Canal+ (London Stock Exchange), Havas (Euronext Amsterdam) et la société regroupant les actifs dans l'édition et la distribution, nouvellement nommée Louis Hachette Group (Euronext Growth Paris), compte tenu de la nature de leurs activités et de leur exposition internationale. Vivendi resterait cotée sur Euronext Paris.

Canal+ et Havas, bien que cotées hors de France, conserveraient le centre de décision de leurs activités en France, de même que leurs équipes opérationnelles. Elles resteraient résidentes fiscales françaises au sens de l'impôt sur les sociétés français.

Dans un souci de sécurité juridique, des échanges ont été engagés avec les autorités afin de préciser le régime fiscal de cette opération. Dans l'attente de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, qui pourraient gouverner le régime fiscal des scissions partielles, l'application des règles fiscales de droit commun conduirait, d'une part, à envisager un régime fiscal de remboursement d'apport et, d'autre part, à envisager un régime fiscal de revenu mobilier à hauteur des réserves distribuables de Vivendi, pour les opérations de mises en Bourse prévues par ce projet.

Les procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel compétentes au sein du Groupe ont été engagées.

Il est rappelé qu'en cet état, et conformément à la loi, aucune décision de mise en œuvre de ce projet n'a été ni ne peut être prise, et qu'aucune suite, même potentielle, ne peut être présumée relativement à ce projet. Si ce projet devait se poursuivre à l'issue de cette procédure d'information et de consultation, une décision pourrait être prise à la fin du mois d'octobre 2024 en vue de le soumettre à une assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui pourrait se tenir au mois de décembre 2024. Cette opération n'aura ainsi lieu que si elle recueille l'approbation, lors de cette assemblée, des deux tiers des voix des actionnaires.

➤ **Retour aux actionnaires**

Le 30 avril 2024, le dividende ordinaire en numéraire de 0,25 euro par action versé au titre de l'exercice 2023 a été détaché (mis en paiement à compter du 3 mai 2024), ce qui correspond à un montant total distribué de 253,8 millions d'euros. Par ailleurs, au premier semestre 2024, les rachats d'actions ont totalisé 155 millions d'euros, soit 17 millions d'actions. Vivendi détient à ce jour directement 20,2 millions de ses propres actions, soit 1,96 % de son capital social.

➤ Commentaires financiers relatifs aux activités de Vivendi

Groupe Canal+ : une croissance de 4,6 % soutenue par toutes ses activités et de nombreux développements

Au premier semestre 2024, le chiffre d'affaires de Groupe Canal+ s'élève à 3 096 millions d'euros, en progression de 4,6 % par rapport au premier semestre 2023 (+3,2 % à taux de change et périmètre constants). Cette évolution est portée par l'ensemble de ses activités.

Le chiffre d'affaires des activités de la télévision en France métropolitaine augmente de 4,4 % (+3,4 % à taux de change et périmètre constants par rapport au premier semestre 2023), porté notamment par le développement du parc d'abonnés auto-distribués et la croissance de l'ARPU (*Average Revenue Per User*).

Le chiffre d'affaires à l'international progresse de 4,2 % en un an (+2,6 % à taux de change et périmètre constants), grâce à une nouvelle progression du parc d'abonnés.

Le chiffre d'affaires de Studiocanal augmente de 8,6 % (+4,7 % à taux de change et périmètre constants), grâce notamment à la très bonne performance du film *Back to Black* sorti le 24 avril 2024, à la fois en salles et en ventes internationales.

Au premier semestre 2024, la rentabilité de Groupe Canal+ est stable par rapport au premier semestre 2023, avec un résultat opérationnel ajusté (EBITA) de 337 millions d'euros (en léger recul de 1,9 % à taux de change et périmètre constants).

Ces résultats se sont accompagnés de développements majeurs sur ses piliers stratégiques.

Sur le pilier international :

- le 9 février 2024, à l'issue d'une recapitalisation finalisée avec succès, Groupe Canal+ a augmenté sa participation à 29,33 % dans Viaplay, leader scandinave de la télévision payante et du streaming, confirmant ainsi sa position de premier actionnaire ;
- le 22 mars 2024, Groupe Canal+ a annoncé son entrée au capital de la société de production sénégalaise Marodi TV, l'un des acteurs majeurs de la création de séries en Afrique ;
- le 4 juin 2024, les groupes Canal+ et MultiChoice ont publié une circulaire conjointe destinée aux actionnaires de MultiChoice, constituant une nouvelle étape dans la volonté de Groupe Canal+ de créer, avec MultiChoice, une entreprise mondiale des médias avec l'Afrique en son cœur. Cette circulaire porte sur l'offre obligatoire émise par Groupe Canal+ pour acquérir les parts de MultiChoice qu'il ne détient pas déjà, au prix d'achat de 125 ZAR par action. Elle comprend une recommandation du Conseil Indépendant de MultiChoice d'accepter l'offre de Groupe Canal+, une fois les conditions liées à celle-ci levées, ainsi qu'une évaluation qui conclut que les termes et conditions de l'offre sont justes et raisonnables pour les actionnaires de MultiChoice ;
- le 20 juin 2024, Groupe Canal+ a franchi une nouvelle étape dans son ambition de faire de l'Asie l'un de ses moteurs de croissance, en augmentant sa participation à 36,8 % dans Viu, un service de streaming leader en Asie. A l'issue de cet investissement, Groupe Canal+ dispose d'une option à sa main pour augmenter sa participation dans Viu à 51 %.

Sur le pilier des contenus :

- le 31 janvier 2024, Groupe Canal+ a finalisé l'acquisition auprès d'Orange du bouquet de chaînes payantes OCS et de la filiale de coproduction de films et séries Orange Studio. Avec le rachat d'OCS, Groupe Canal+ a renforcé son offre de chaînes thématiques cinéma et séries, en lançant le 3 juillet 2024 une nouvelle offre « Ciné+ OCS » ;
- le 29 avril 2024, Groupe Canal+ a annoncé la création d'un label dédié aux adaptations littéraires en films et séries TV intitulé "Studiocanal Stories", le premier en France et dans plusieurs pays d'Europe. Afin d'inaugurer ce label, Studiocanal et les Editions Albert René ont annoncé la signature d'un accord exclusif de développement pour le sixième film live action des aventures d'Astérix ;
- le 7 mai 2024, Groupe Canal+ et Warner Bros. Discovery ont annoncé la conclusion d'un accord de distribution concernant le service de streaming Max. Dès son lancement en France le 11 juin 2024, Max a été intégré aux offres Canal+ et l'intégralité de ses contenus peut être visionnée directement sur myCanal. Cet accord fait suite à la signature d'un accord pluriannuel exclusif avec Warner Bros. Discovery en janvier 2024, permettant à Canal+ d'être le seul acteur en France à pouvoir diffuser les films de Warner Bros. Pictures seulement six mois après leur sortie en salles en France. En outre, Warner Bros. Discovery a choisi Canal+ Brand Solutions afin de commercialiser les inventaires publicitaires de Max en France pour son offre Basic avec publicité ;
- le 22 mai 2024, Groupe Canal+ a renforcé sa position de référent de l'agrégation et de l'accessibilité en lançant, en France, TV+, sa nouvelle offre de streaming regroupant dans une même application toutes les chaînes de la TNT en live et en replay, avec, en plus, une sélection de contenus Canal+, pour deux euros par mois sans engagement ;
- le 22 mai 2024, Groupe Canal+ a remporté le nouvel appel d'offres de la Ligue Nationale de Rugby pour les droits exclusifs de diffusion du TOP 14 et de la PRO D2, jusqu'à la saison 2031/2032 incluse ;
- le 31 mai 2024, Groupe Canal+ et Netflix ont annoncé le renouvellement de leur accord de distribution, noué en 2019. Ce renouvellement court sur plusieurs années et concerne la France et la Pologne.

Lagardère : une croissance de 65 % de l'EBITA

Au premier semestre 2024, le chiffre d'affaires de Lagardère s'établit à 4 193 millions d'euros, en progression de 13,3 % en données publiées et de 10,1 % en données comparables par rapport au premier semestre 2023.

Au premier semestre 2024, le résultat opérationnel ajusté (EBITA) de Lagardère s'élève à 201 millions d'euros, en croissance de 65,2 % en données comparables par rapport au premier semestre 2023.

Au premier semestre 2024, le chiffre d'affaires de **Lagardère Publishing** s'établit à 1 309 millions d'euros, en hausse de 5,0 % en données publiées et de 4,5 % en données comparables par rapport au premier semestre 2023. L'écart entre ces deux données s'explique principalement par un effet de périmètre positif de +1 million d'euros, lié à l'acquisition de Catch Up Games, et par un effet de change favorable de +4 millions d'euros.

- En France, la branche enregistre un léger repli de son chiffre d'affaires (-0,7 %) sur une base élevée et en ligne avec le marché. Ce léger repli est notamment imputable à un niveau d'activité en retrait pour les éditeurs scolaires. L'Illustré affiche une belle dynamique grâce au segment

Jeunesse alors que le segment BD (du fait de l'absence d'équivalent à *Astérix et Obélix : L'Empire du Milieu* paru en 2023) et le Tourisme, reculent. La Littérature générale réalise un bon premier semestre 2024, marqué notamment par les parutions de *Quelqu'un d'autre* de Guillaume Musso, *D'or et de jungle* de Jean-Christophe Ruffin et d'*Un monde presque parfait* de Laurent Gounelle.

- Au Royaume-Uni, le chiffre d'affaires progresse fortement de 8,4 % dans un marché en léger repli. Cette croissance est principalement due au dynamisme des ventes en backlist au cours du semestre. Elle bénéficie également du succès des nouvelles parutions. L'activité à l'International, notamment en Australie, progresse également grâce à ces mêmes titres.
- Aux États-Unis, l'activité connaît une nette croissance de 7,7 % soutenue notamment par le programme de parution de Little, Brown and Company. L'activité bénéficie également de la croissance de la division Hachette Audio, portée par le dynamisme des téléchargements numériques, ainsi que par des bons niveaux de ventes en backlist d'Orbit et de Little, Brown Books for Young Readers.
- En Espagne/Amérique latine, le chiffre d'affaires progresse de 7,9 % alors qu'il est stable en Espagne et augmente fortement au Mexique.
- Le chiffre d'affaires des Fascicules progresse de 2,0 %, bénéficiant notamment du succès des collections lancées en France et au Japon au deuxième semestre 2023.

Le Résop de Lagardère Publishing s'élève à 113 millions d'euros, en hausse de 48 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023. Cette progression est portée par la croissance de l'activité au Royaume-Uni et aux États-Unis, par un mix des ventes favorable sur les formats physiques et numériques, ainsi que par une bonne maîtrise des coûts.

Au premier semestre 2024, le chiffre d'affaires de **Lagardère Travel Retail** s'établit à 2 748 millions d'euros, en hausse de 18,0 % en données publiées et de 13,5 % en données comparables par rapport au premier semestre 2023. L'écart entre les deux données s'explique par un effet de périmètre de 95 millions d'euros correspondant aux acquisitions de Tastes on the Fly, Marché International et Costa Coffee Pologne ainsi que par un effet de change négatif de -3 millions d'euros.

- En France, l'activité progresse de 18,1 %, notamment grâce au succès de la joint-venture Extime Duty Free Paris avec le Groupe ADP ainsi qu'aux modernisations et initiatives commerciales opérées par l'ensemble des réseaux et business lines.
- La zone EMEA (hors France) connaît une forte croissance de 21,7 %, soutenue par les excellentes performances de la Roumanie, du Royaume-Uni et de l'Italie.
- La zone Amériques progresse de 7,0 % sur une base élevée, portée par la dynamique robuste des États-Unis. Le chiffre d'affaires du Pérou enregistre également une forte augmentation grâce à une amélioration du contexte macroéconomique.
- L'Asie-Pacifique se replie de 17,4 % en raison de la baisse de l'activité en Chine due à une conjoncture économique défavorable et à la rationalisation du réseau

Le Résop de Lagardère Travel Retail s'établit à 109 millions d'euros, en hausse de 17 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023, grâce aux solides performances de différentes zones géographiques, en particulier l'Italie et l'Amérique du Nord, qui contrebalancent le repli de l'Asie du Nord.

Au premier semestre 2024, le chiffre d'affaires des **Autres activités** s'établit à 136 millions d'euros, en hausse de 9,2 % en données publiées et stable en données comparables par rapport au premier semestre 2023.

Le niveau d'activité progresse grâce à la performance des salles de spectacles de Lagardère Live Entertainment ainsi qu'à la bonne dynamique de Lagardère Radio portée par la forte hausse des audiences d'Europe 1. De son côté, l'activité Presse recule, enregistrant une baisse des revenus publicitaires tandis que l'activité de Elle International est stable.

Le Résop des Autres activités est une perte de 10 millions d'euros, en amélioration de +6 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023, grâce aux économies réalisées par l'ensemble des activités.

Havas : lancement du nouveau plan stratégique « Converged »

Au premier semestre 2024, le chiffre d'affaires d'Havas s'élève à 1 366 millions d'euros, en augmentation de 3,6 % par rapport au premier semestre 2023.

Le revenu net² s'élève à 1 308 millions d'euros, en progression de 3,4 % par rapport au premier semestre 2023 (stable en organique). L'impact des acquisitions est de +3,5 % et comprend notamment les contributions des agences Uncommon Creative Studio, Eprofessional, Shortcut et Ledger Bennett. Les effets de change sont négatifs de 0,1 % en raison principalement de l'évolution du dollar US et du peso argentin. Les divisions Creative et Media affichent des performances commerciales dynamiques.

Toutes les régions du monde enregistrent de solides croissances organiques du revenu net (+3,8% en Europe, + 0,5% en Asie-Pacifique et 8,8% en Amérique Latine), sauf en Amérique du Nord où le revenu net recule de 6,4%.

Le résultat opérationnel ajusté (EBITA) progresse fortement au premier semestre 2024, et atteint 125 millions d'euros, en hausse de 6,0 %, grâce à une base de coûts toujours optimisée.

Le 18 juin 2024, Havas a annoncé son nouveau plan stratégique, « Converged », comprenant un nouveau système d'exploitation alimenté par le meilleur de la technologie et centré sur la créativité, des investissements à hauteur de 400 millions d'euros dans la data, la tech et l'IA sur les quatre prochaines années, et le renforcement de l'approche *client-centric* du groupe. « Converged » vise à pleinement libérer le potentiel de l'ensemble des capacités du groupe sur tous les marchés et à offrir des solutions hyper-personnalisées à ses clients.

Après deux années record, Havas a poursuivi ses acquisitions avec l'intégration de quatre nouvelles agences depuis janvier 2024. Deux agences sont basées au Royaume-Uni : Ledger Bennett, agence internationale de marketing B2B, et Wilderness, agence de marketing social multi-primée. Ces deux opérations ont renforcé l'offre de Havas dans ces domaines porteurs. Ted Consulting, société française de conseil en data et transformation digitale, a rejoint Havas Media Network pour proposer au marché une solution inédite combinant data, automatisation, robotisation et intelligence artificielle. Enfin, Liquid,

² Le revenu net, mesure à caractère non strictement comptable, correspond au chiffre d'affaires de Havas après déduction des coûts refacturables aux clients.

agence spécialisée en omnicommerce, a rejoint en mai 2024 le réseau Havas Market, l'offre complète du groupe dédiée au e-commerce, tout en renforçant la présence de Havas au Moyen-Orient.

Au deuxième trimestre 2024, la créativité de Havas a été encore très largement récompensée. Aux Cannes Lions, 12 agences Havas se sont distinguées en remportant 25 prix (contre 19 prix l'année dernière) dont 3 Gold, 10 Silver et 12 Bronze et Jacques Séguéla, conseiller créatif d'Havas, y a également reçu le prestigieux Lion de Saint-Marc pour l'ensemble de sa carrière. Le World Advertising Research Center (WARC) a consacré BETC première agence créative au monde. Enfin, aux Clio Awards 2024, les agences de Havas ont reçu 49 récompenses.

Prisma Media : poursuite du développement du pôle « luxe et art de vivre »

Au premier semestre 2024, le chiffre d'affaires de Prisma Media s'élève à 147 millions d'euros, en hausse de 0,4 % à taux de change et périmètre constants par rapport au premier semestre 2023.

Les derniers résultats d'audience One Next Global S1 2024 montrent que Prisma Media demeure le premier éditeur bimédia, avec près de 40 millions de personnes, soit près de deux Français sur trois, consultant ses contenus chaque mois, en hausse de plus de 1 % par rapport à la même période de 2023 malgré la cession du magazine Gala en novembre 2023. *Télé-Loisirs* (21 millions de lecteurs) demeure la première marque magazine. *Capital* est la première marque économique, consultée par plus de neuf millions de personnes et touche plus d'un CSP+ sur cinq par mois. Avec l'acquisition de *PasseportSanté* en septembre 2023 et le développement de *Dr.Good!*, Prisma Media devient en outre le premier éditeur santé bimédia avec plus de 23 millions de Français touchés chaque mois.

A fin mai 2024, les marques Prisma Media conservent des places de leader en audience digitale en nombre de visiteurs uniques : *Télé-Loisirs* est le numéro un de l'univers « Entertainment » ; *Voici* le leader sur le « People », *Femme Actuelle* reste dans le trio de tête de l'univers « Féminin » ; et *Capital* est le leader des sites médias dans la catégorie « Economie/Finance ».

La stratégie de Prisma Media lancée en 2023, qui consiste à bâtir un ambitieux pôle « luxe et art de vivre », porte ses fruits. Au premier semestre 2024, *Harper's Bazaar* a vu sa part de marché augmenter de cinq points et a poursuivi son développement sur les réseaux sociaux. Prisma Media a renforcé ce pôle avec la reprise, le 22 avril 2024, des magazines *Ideat* (design et décoration d'intérieur) et *The Good Life* (lifestyle). Il a également annoncé le lancement en octobre prochain d'un nouveau magazine trimestriel, *Harper's Bazaar Intérieurs*, première extension de marque de *Harper's Bazaar France*.

Prisma Media a engagé, le 25 avril 2024, une refonte complète de *Capital* dont l'ambition est de réconcilier les Français avec l'économie pour la rendre plus attractive, accessible et pertinente au quotidien.

En mai 2024, dans le but de répondre aux nouvelles aspirations de la Gen Z, Prisma Media a transformé avec succès le groupe Cerise Media en Famed&Bound Media. Avec plus de 15 millions d'abonnés et 120 millions de vidéos vues par mois, Famed&Bound Media a déjà démontré l'efficacité de sa stratégie.

Les activités digitales d'affiliation (e-commerce) et les revenus publicitaires sur les réseaux sociaux augmentent de plus de 10 % par rapport au premier semestre 2023. La présence de Prisma Media sur les réseaux sociaux continue de progresser, enregistrant une hausse de 28 % des abonnements par rapport au premier semestre 2023.

Au premier semestre 2024, le résultat opérationnel ajusté (EBITA) de Prisma Media s'établit à 9 millions d'euros, en baisse de 8 millions d'euros en raison de la cession du magazine Gala et d'une base de comparaison défavorable au premier semestre 2023 qui intégrait des éléments non récurrents.

Gameloft : poursuite de la diversification stratégique sur les plateformes PC et consoles

Au premier semestre 2024, Gameloft poursuit sa diversification stratégique et son expansion sur les plateformes PC et console. Le chiffre d'affaires de celles-ci représente désormais 41,6 % du chiffre d'affaires total et progresse de 7,7 % à taux de change et périmètre constants par rapport au premier semestre 2023.

Le chiffre d'affaires total de Gameloft s'établit à 132 millions d'euros sur la période, dont 55 millions d'euros pour le segment PC/console et 71 millions d'euros pour le segment mobile. En l'absence de nouvelles sorties, le chiffre d'affaires de ce premier semestre 2024 affiche une baisse limitée de 4,8 % à taux de change et périmètre constants par rapport au premier semestre 2023.

Les jeux *Disney Dreamlight Valley*, *Asphalt 9: Legends*, *Disney Magic Kingdoms*, *March of Empires* et *Disney Speedstorm* sont les cinq meilleures ventes du premier semestre 2024 et représentent 60 % du chiffre d'affaires total.

Au premier semestre 2024, le résultat opérationnel ajusté (EBITA) de Gameloft s'établit à -12 millions d'euros, stable par rapport au premier semestre 2023. Hors charges de restructuration, il ressort à -7 millions d'euros, en progression de 2 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023.

Vivendi Village et Nouvelles Initiatives

Le 6 juin 2024, Vivendi et CTS Eventim, un acteur international de premier plan de la billetterie et du spectacle vivant, ont finalisé la cession des activités de festivals et de billetterie à l'international qui faisaient partie de **Vivendi Village**. La valeur d'entreprise totale de ces activités est d'environ 300 millions d'euros.

Au premier semestre 2024, le chiffre d'affaires de Nouvelles Initiatives, qui regroupe essentiellement les entités Dailymotion et GVA, s'établit à 90 millions d'euros, contre 66 millions d'euros sur la même période en 2023 (+32,2 % à taux de change et périmètre constants).

Au premier semestre 2024, le chiffre d'affaires de **Dailymotion** a augmenté de 27 % par rapport au premier semestre 2023. Cette croissance est essentiellement due aux ventes directes qui progressent de presque 55 % par rapport à la même période en 2023, principalement en EMEA et Amérique du Nord, et par un bon début d'année de l'offre payante Dailymotion Pro pour les entreprises de tout secteur.

GVA, la filiale de Vivendi dédiée à la fourniture d'accès Internet à très haut débit en Afrique grâce à ses réseaux FTTH (fiber to the home ou « fibre optique jusqu'au domicile »), a vu son chiffre d'affaires progresser de 39 % par rapport au premier semestre 2023. GVA est désormais implantée dans treize métropoles de huit pays d'Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo-Brazzaville, République démocratique du Congo, Gabon, Rwanda, Ouganda et Togo). Les offres d'accès à Internet « Très Haut Débit » s'adressent aux marchés résidentiel et professionnel sous la marque « CanalBox ». Fin juin 2024, CanalBox couvrait plus de 3 millions de Homes Passed (foyers et entreprises éligibles).

Pour toute information complémentaire, se référer au document « Rapport financier et états financiers condensés du premier semestre 2024 » qui sera mis en ligne ce soir (heure de Paris) sur le site internet de Vivendi www.vivendi.com).

A propos de Vivendi

Depuis 2014, Vivendi construit un leader mondial dans les contenus, les médias et la communication. Groupe Canal+ est un acteur majeur de la création et de la distribution de contenus audiovisuels sur tous les continents. Lagardère est le troisième groupe mondial de l'édition grand public et de l'éducation, et un acteur international majeur du commerce en zone de transport. Havas est l'un des plus grands groupes de communication au monde avec une présence dans plus de 100 pays. Vivendi est également présent dans la presse magazine (Prisma Media), les jeux vidéo (Gameloft), les plateformes digitales de vidéos (Dailymotion) et la fourniture d'accès Internet à très haut débit en Afrique (GVA). Les différentes entités de Vivendi travaillent pleinement ensemble, évoluant au sein d'un groupe intégré accompagnant la transformation de ses métiers pour répondre aux attentes du public et anticiper leurs évolutions constantes. Groupe engagé, Vivendi contribue à construire des sociétés plus ouvertes, inclusives et responsables en soutenant une création plurielle et inventive, en favorisant un accès plus large à la culture, à l'éducation et à ses métiers, et en renforçant la sensibilisation aux enjeux et opportunités du XXI^e siècle. www.vivendi.com

Avertissement Important

Avertissement relatif aux déclarations prospectives. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi, y compris en termes d'impact de certaines opérations telles que les projets de scission et de cotation envisagés ainsi que les opérations connexes ou s'y rapportant, ainsi que de paiement de dividendes, de distribution et de rachat d'actions. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la réalisation des projets de scission et de cotation ni quant à la performance future de Vivendi. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités réglementaires, administratives, de tiers ou autres, ainsi que toutes autorisations qui pourraient être requises en lien avec certaines opérations comme les projets de scission et cotation en Bourse et toutes opérations connexes ou s'y rapportant, et que les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. Vivendi ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou de tout autre raison. Le présent communiqué de presse ne contient pas et ne constitue pas une offre de titres, ni une incitation à investir en France ou à l'étranger.

ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.

Ce document a été certifié par Vivendi SE via la blockchain et la solution Click de Nodle Contentsign SDK afin de garantir son authenticité. Consultez ce certificat d'authenticité en vous connectant sur <https://www.certification.vivendi.com> ou en recourant à un explorateur de blockchain tel que <https://etherscan.io> ou <https://www.blockchain.com>.

CONTACTS

Médias

Jean-Louis Erneux
+33 (0) 1 71 71 15 84
Solange Maulini
+33 (0) 1 71 71 11 73

Relations Investisseurs

Xavier Le Roy
+33 (0)1 71 71 18 77
Nathalie Pellet
+33 (0) 1 71 71 11 24

CONFERENCE ANALYSTES & INVESTISSEURS

Intervenants :

Arnaud de Puyfontaine

Président du Directoire

François Laroze

Membre du Directoire et Directeur Financier

Date : 25 juillet 2024

Présentation à 18h15 heure de Paris – 17h15 heure de Londres – 12h15 heure de New York

Les journalistes peuvent seulement écouter la conférence.

La conférence se tient en anglais.

Internet : La conférence pourra être suivie sur Internet : www.vivendi.com (audiocast)

Numéros d'appel pour la conférence téléphonique :

- Paris : +33 (0) 1 70 37 71 66
- UK : +44 (0) 33 0551 0200
- US : +1 212 999 6659
- Préciser ensuite à l'oral à l'opérateur le code Vivendi

Sur notre site **www.vivendi.com** seront disponibles un service de web cast audio et les « slides » de la présentation.

ANNEXE I
VIVENDI
COMPTE DE RÉSULTAT CONDENSÉ
(IFRS, non audité)

	Semestres clos le 30 juin		% de variation
	2024	2023	
CHIFFRE D'AFFAIRES	9 052	4 698	+92,7%
Coût des ventes	(4 626)	(2 537)	
Charges administratives et commerciales hors amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(3 844)	(1 778)	
Charges de restructuration	(14)	(4)	
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	51	65	
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)*	619	444	+39,3%
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(139)	(40)	
Impact IFRS 16 des contrats de concessions	24	-	
Accord transactionnel avec l'ensemble des investisseurs institutionnels	(95)	na	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (EBIT)	409	404	+1,3%
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non	(67)	(60)	
Coût du financement	(38)	15	
Produits perçus des investissements financiers	68	67	
Autres charges et produits financiers	(40)	(56)	
	(10)	26	
Résultat des activités avant impôt	332	370	-10,4%
Impôt sur les résultats	(139)	(133)	
Résultat net des activités poursuivies	193	237	-18,9%
Résultat net des activités cédées	-	(33)	
Résultat net	193	204	-5,5%
Intérêts minoritaires	(34)	(30)	
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	159	174	-8,3%
<i>dont résultat net des activités poursuivies, part du groupe</i>	<i>159</i>	<i>207</i>	
<i>Résultat net des activités cédées ou en cours de cession, part du groupe</i>	<i>-</i>	<i>(33)</i>	
Résultat net, part du groupe par action (en euros)	0,16	0,17	
Résultat net, part du groupe dilué par action (en euros)	0,16	0,17	
Résultat net ajusté*	329	324	+1,5%
Résultat net ajusté par action (en euros)*	0,32	0,32	
Résultat net ajusté dilué par action (en euros)*	0,32	0,32	

Données en millions d'euros, sauf données par action.
na: non applicable.

*Mesures à caractère non strictement comptable.

Pour rappel, Lagardère est consolidé par intégration globale à compter du 1er décembre 2023.

Le résultat opérationnel ajusté (EBITA - adjusted earnings before interest and income taxes) et le résultat net ajusté, mesures à caractère non strictement comptable, doivent être considérés comme des informations complémentaires, qui ne peuvent se substituer à toute mesure des performances opérationnelles et financières du groupe à caractère strictement comptable et Vivendi considère qu'ils sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du groupe.

La Direction de Vivendi utilise le résultat opérationnel ajusté (EBITA) et le résultat net ajusté dans un but informatif, de gestion et de planification car ils permettent d'exclure la plupart des éléments non opérationnels et non récurrents de la mesure de la performance des métiers.

Pour toute information complémentaire, se référer au document « Rapport financier semestriel 2024 » qui sera mis en ligne ultérieurement sur le site internet de Vivendi (www.vivendi.com).

ANNEXE I (suite)
VIVENDI
COMPTE DE RÉSULTAT CONDENSÉ
(IFRS, non audité)

Réconciliation du résultat net, part du groupe au résultat net ajusté

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2024	2023
Résultat net, part du groupe (a)	159	174
<i>Ajustements</i>		
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises (a)	139	40
Amortissement des actifs incorporels liés aux sociétés mises en équivalence non opérationnelles	7	9
Impact IFRS 16 des contrats de concessions	(24)	-
Accord transactionnel avec l'ensemble des investisseurs institutionnels	95	na
Autres charges et produits financiers (a)	40	56
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession (a)	-	33
Impôt sur les ajustements	(44)	14
Intérêts minoritaires sur les ajustements	(43)	(2)
Résultat net ajusté	329	324

a Tels que présentés au compte de résultat condensé.

Compte de résultat ajusté

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin		% de variation
	2024	2023	
Chiffre d'affaires	9 052	4 698	+92,7%
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)	619	444	+39,3%
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non opérationnelles	(60)	(51)	
Coût du financement	(38)	15	
Produits perçus des investissements financiers	68	67	
Résultat des activités avant impôt ajusté	589	475	+23,8%
Impôt sur les résultats	(183)	(119)	
Résultat net ajusté avant intérêts minoritaires	406	356	+14,1%
Intérêts minoritaires	(77)	(32)	
Résultat net ajusté	329	324	+1,5%

ANNEXE II

VIVENDI

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ PAR MÉTIER

(IFRS, non audité)

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin		% de variation	% de variation à taux de change constants	% de variation à taux de change et périmètre constants
	2024	2023			
Chiffre d'affaires					
Groupe Canal+	3 096	2 959	+4,6%	+3,9%	+3,2%
Lagardère	4 193	na	na	na	+10,1% (a)
Havas	1 366	1 318	+3,6%	+3,7%	+0,3%
<i>Dont revenu net (b)</i>	<i>1 308</i>	<i>1 265</i>	<i>+3,4%</i>	<i>+3,5%</i>	-
Prisma Media	147	153	-4,1%	-4,1%	+0,4%
Gameloft	132	139	-5,2%	-4,8%	-4,8%
Vivendi Village	52	81	na	na	-0,9% (c)
Nouvelles Initiatives	90	66	+36,0%	+36,0%	+32,2%
Générosité et solidarité	1	1			
Eliminations des opérations intersegment	(25)	(19)			
Total Vivendi	9 052	4 698	+92,7%	+91,9%	+5,8%
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)					
Groupe Canal+	337	337	-0,1%	-1,9%	-1,9%
Lagardère	201	na	na	na	+65,2% (a)
Havas	125	118	+6,0%	+5,9%	+0,1%
Prisma Media	9	17	-45,6%	-45,6%	-28,5%
Gameloft	(12)	(12)	-1,7%	+2,5%	+2,5%
Vivendi Village	2	7	na	na	-63,2% (c)
Nouvelles Initiatives	(20)	(22)	+8,6%	+8,6%	+7,8%
Générosité et solidarité	(6)	(5)			
Corporate	(65)	(61)			
Sous-total EBITA des métiers	571	379	+50,5%	+48,1%	+12,7%
Quote-part de résultat d'Universal Music Group (d)	48	39	+23,8%	+23,8%	+23,8%
Quote-part de résultat de Lagardère (d)	na	26	na	na	na
Total Vivendi	619	444	+39,3%	+37,5%	+13,5%

na : non applicable,

- Le périmètre constant permet notamment de retraiter les impacts du rapprochement de Lagardère consolidé par intégration globale à compter du 1er décembre 2023.
- Le revenu net, mesure à caractère non strictement comptable, correspond au chiffre d'affaires de Havas après déduction des coûts refacturables aux clients.
- Le périmètre constant permet notamment de retraiter les impacts de la cession des activités de festivals et de billetterie à l'international le 6 juin 2024.
- Correspond à la quote-part de résultat des sociétés comptabilisées par Vivendi selon la méthode de la mise en équivalence opérationnelle d'UMG et de Lagardère jusqu'au 30 novembre 2023.

ANNEXE II (suite)

VIVENDI

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ PAR MÉTIER

(IFRS, non audité)

(en millions d'euros)	2024	
	1er trimestre clos le 31 mars	2e trimestre clos le 30 juin
Chiffre d'affaires		
Groupe Canal+	1 542	1 554
Lagardère	1 883	2 310
Havas	649	717
<i>dont revenu net (b)</i>	<i>617</i>	<i>691</i>
Prisma Media	71	76
Gameloft	68	64
Vivendi Village	31	21
Nouvelles initiatives	42	48
Générosité et Solidarité	-	1
Eliminations des opérations intersegment	(11)	(14)
Total Vivendi	4 275	4 777

(en millions d'euros)	2023			
	1er trimestre clos le 31 mars	2e trimestre clos le 30 juin	3e trimestre clos le 30 septembre	4e trimestre clos le 31 décembre
Chiffre d'affaires				
Groupe Canal+	1 478	1 481	1 500	1 599
Lagardère (a)	na	na	na	670
Havas	611	707	686	868
<i>dont revenu net (b)</i>	<i>588</i>	<i>677</i>	<i>654</i>	<i>776</i>
Prisma Media	73	80	71	85
Gameloft	71	68	74	98
Vivendi Village	33	48	63	36
Nouvelles Initiatives	31	35	37	49
Générosité et Solidarité	1	-	1	1
Eliminations des opérations intersegment	(8)	(11)	(6)	(20)
Total Vivendi	2 290	2 408	2 426	3 386

na : non applicable,

- Vivendi consolide Lagardère par intégration globale à compter du 1^{er} décembre 2023.
- Le revenu net, mesure à caractère non strictement comptable, correspond au chiffre d'affaires de Havas après déduction des coûts refacturables aux clients.

ANNEXE III
VIVENDI
BILAN CONDENSÉ
(IFRS non audité)

(en millions d'euros)	30 juin 2024 (non audité)	31 décembre 2023
ACTIF		
Ecart d'acquisition	9 963	11 249
Actifs de contenus non courants	1 768	593
Autres immobilisations incorporelles	3 388	1 751
Immobilisations corporelles	2 104	1 684
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	2 956	2 918
Participations mises en équivalence	5 999	5 536
Actifs financiers non courants	2 776	2 841
Impôts différés	563	463
Actifs non courants	29 517	27 035
Stocks	1 132	1 028
Impôts courants	140	174
Actifs de contenus courants	977	1 276
Créances d'exploitation et autres	6 194	6 204
Actifs financiers courants	79	62
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 106	2 158
Actifs des métiers cédés ou en cours de cession	6	314
Actifs courants	9 634	11 216
TOTAL ACTIF	39 151	38 251
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		
Capital	5 665	5 664
Primes d'émission	865	865
Actions d'autocontrôle	(260)	(100)
Réserves et autres	10 649	10 679
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vivendi SE	16 919	17 108
Intérêts minoritaires	927	129
Capitaux propres	17 846	17 237
Provisions non courantes	858	783
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	2 949	2 233
Impôts différés	1 586	712
Dettes locatives à long terme	2 534	2 498
Autres passifs non courants	59	84
Passifs non courants	7 986	6 310
Provisions courantes	405	381
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	3 010	3 830
Dettes d'exploitation et autres	9 173	9 624
Dettes locatives à court terme	590	570
Impôts courants	124	104
Passifs associés aux actifs des métiers cédés ou en cours de cession	17	195
Passifs courants	13 319	14 704
TOTAL PASSIF	21 305	21 014
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	39 151	38 251